



Mardi 8 juillet 2025

## Communiqué de presse

### Une convention hospitalo-universitaire tripartite pour un territoire plus fort, plus innovant, plus solidaire.

**Le centre hospitalier universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne (UCA) et le centre Jean Perrin (CJP), les UFR de médecine et des professions paramédicales, de pharmacie et d'odontologie de l'UCA, ont signé lundi 7 juillet 2025 une convention hospitalo-universitaire tripartite. D'une durée de cinq ans, elle constitue un socle stratégique pour le développement d'une politique de site ambitieuse, agile et profondément collective.**

#### Une dynamique hospitalo-universitaire au service du rayonnement du territoire

Cette convention a pour objectifs principaux de renforcer la coordination des politiques des trois entités signataires, afin de favoriser une véritable dynamique hospitalo-universitaire. Elle vise à contribuer au rayonnement du CHU, de l'UCA et du CJP sur l'ensemble des thématiques d'enseignement, de recherche et d'innovation portées conjointement, en assurant le développement d'une recherche en santé d'excellence, en lien étroit avec les partenaires de l'Alliance UCA.

L'ensemble de ces objectifs s'accompagne d'une volonté de convergence progressive et raisonnée des moyens mobilisables : humains, matériels, immobiliers et numériques.

Cette convention incarne une dynamique de co-construction, mobilisant les expertises complémentaires des trois institutions. Ensemble, elles ont défini une vision partagée, des objectifs communs et une gouvernance intégrée pour :

- renforcer la qualité des soins et l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires ;
- développer une recherche en santé d'excellence, en lien avec les grands enjeux régionaux (maladies chroniques, santé environnementale, oncologie, médecine de l'aigu) ;
- favoriser l'innovation ouverte et la création de startups deeptech via le Pôle Universitaire d'Innovation CAP I-TERR ;



- accélérer l'universitarisation des formations paramédicales, en lien étroit avec les besoins du terrain.

### Un Think Tank pour anticiper les transformations

Les signataires actent également la création d'un Think Tank réunissant des représentants des secteurs industriel et académique, avec pour mission de favoriser l'échange d'idées, la réflexion prospective et la maturation de projets innovants. Ce groupe contribuera à :

- proposer des évolutions de formations en cohérence avec les besoins de demain ;
- identifier des thématiques de recherche émergentes ;
- partager une vision concertée de l'innovation en amont du Pôle Universitaire d'Innovation et des relations avec Clermont Auvergne Innovation.

Le Think Tank sera piloté par un comité dédié, se réunira régulièrement, et fonctionnera dans un cadre de confidentialité et de propriété intellectuelle partagée, garantissant un espace de dialogue libre et stratégique.

### Une gouvernance partagée pour une ambition commune

La mise en œuvre de la convention repose sur une gouvernance collégiale et structurée, assurée par le Comité Stratégique HU, le CRBSP et la Commission Prospective Mixte HU (CPMHU). Ces instances garantissent la cohérence des actions, l'évaluation continue des politiques menées et l'adaptation aux enjeux futurs.

### Verbatims

*« Cette convention est bien plus qu'un accord cadre régissant les relations entre les partenaires de l'enseignement et de la recherche en santé à Clermont-Ferrand : elle est le fruit d'un travail collectif exigeant, porté par une volonté commune de faire progresser ensemble la santé, la recherche et la formation sur notre territoire.*

*En unissant nos forces de façon coordonnée, le CHU, l'Université Clermont Auvergne et le Centre Jean Perrin, structurent leur action pour répondre aux défis de demain : l'attractivité des carrières, l'excellence scientifique, l'innovation ouverte, et surtout, amélioration concrète de la prise en charge des patients.*

*Le CHU est fier de contribuer à cette ambition partagée, au service de notre territoire et de ses habitants. » **Valérie DURAND ROCHE – Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire.***



« Le développement des formations, de la recherche et de l'innovation dans le secteur de la santé représente un enjeu stratégique essentiel pour l'Université Clermont Auvergne, une Université qui entend aider à concevoir des modèles de vie et de production durable.

La signature de cette convention renforce notre capacité d'agir dans le domaine de la santé, aussi bien pour répondre à des besoins sociétaux essentiels que pour contribuer à l'attractivité et au rayonnement de l'Université Clermont Auvergne : car ce sont bien des formations et une recherche d'excellence, reconnues à l'échelle nationale et internationale, que nous portons dans un contexte marqué de multiples défis (territoriaux, sociaux, économiques, démographiques, scientifiques et technologiques) .

Ce partenariat ambitieux entre l'Université, le CHU et le Centre Jean-Perrin illustre également la dynamique collective enclenchée autour de l'Alliance UCA, ce regroupement d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en Auvergne que l'Université Clermont Auvergne est heureuse et fière d'animer. » **Mathias BERNARD – Président de l'Université Clermont Auvergne**

« En tant que Directrice Générale du Centre Jean Perrin, je suis fière de cette convention tripartite qui symbolise une alliance forte au service de notre mission de service public. Cette collaboration renforce notre engagement envers l'innovation, accélérant la recherche d'excellence en santé et l'exploration de thématiques émergentes en lien avec la politique universitaire de notre site. Le Centre Jean Perrin est pleinement mobilisé dans cette dynamique collective pour le rayonnement et l'attractivité de notre territoire et l'amélioration des soins pour les patients. » **Pre Frédérique PENAULT LLORCA - Directrice Générale du Centre Jean PERRIN.**

#### CONTACTS PRESSE

**CHU Clermont-Ferrand : Karine COURTADON, service communication**  
04 73 75 42 88 ou 06 74 35 56 16

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :  
[communication@chu-clermontferrand.fr](mailto:communication@chu-clermontferrand.fr)

**Université Clermont Auvergne : Claire HARDY, chargée des relations médias**  
04 73 17 72 89 ou 06 43 35 72 01  
[claire.hardy@uca.fr](mailto:claire.hardy@uca.fr)